

PROJET de COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Mercredi 8 juin 2016
Foyer Drouillette

Présents : Mme Nicole ASTIER, M. Dominique BEREZIAT, Mme Renée BILLARD, M. Jean-Paul CAMPIONE, Mme Marie-Denise CHÉRUBIN, M. Patrick CORDIER, Mme Annie DAMY, M. Thierry DEVILLIERS, M. Arnaud DUNYACH, Mme Joëlle DUNYAC, M. FOUACE, Mme FOUACE, Mme Sybille FOUILLAND, M. André Fougassie, Mme Ariette GALLI, M. Sylvain GAULTIER, M. Pierre GOUDENEIGE, M. Serge GRÉGORY, M. Jean HAZEVIS, Mme Michèle HAZEVIS, Mme Valérie JEANNOT, Mme Danièle LABBÉE, Mme Micheline LAHAYE, M. Pierre-Emmanuel LANGRY, Mme Régina LOPEZ, M. Robert MANDOKI, Mme Marie-Agnès MARION, M. Xavier NICOD, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, Mme Marie-Françoise PAGNARD, M. Michel PAGNARD, M. Yves PUGET, Mme Annick QUIGNON, M. Alain RABIER, Mme Christine RABIER, Mme Kirsten REDDEHASE, M. Pierre-Arnaud ROBERT, Mme Gabrielle ROSSETTO, Mme Danièle ROUGET, Mme Guenhaël SANZ, Mme Gisèle TERSOU, Mme WAWRZYNIAC, Mme Brigitte WENDEL,

Excusés : M. Robert SIMONIN

Élus :

Mme Marion VEDRINE, adjointe au maire déléguée à l'enfance et chargée du quartier Centre,
M. Pierre COSTI, adjoint au maire délégué au développement économique et emploi,
M. Lionel TÉTU, conseiller municipal délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine,
M. Ahmed BELHAMZA, conseiller municipal délégué à la circulation,
M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'espace public, voirie et cimetière.

Services municipaux :

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service démocratie locale, vie des quartiers, jeunesse,
M. Sébastien MASSON, chargé de mission démocratie participative,
M. Ronan PHILIPPOT, Chargé de mission espace public.

Présidente de séance : Mme Marie-Françoise OPPENEAU.

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON, Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers.

Ordre du jour prévisionnel

Introduction :

- a) Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe chargée du quartier Centre.
 - b) Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.
 - c) Validation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2016.
1. **Points spéciaux – Actualités :**
- a) Projet d'élargissement des zones 30.
 - b) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.
 - c) Point sur la nouvelle salle de spectacle (Pierre COSTI, adjoint au maire délégué au développement économique et emploi).
2. **Travaux des commissions :**
- a) Commission inter-quartiers « Investissements ».
 - b) Commission « dénomination des rues ».
 - c) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.
3. **Questions diverses :**
- a) Point sur le Ferry
 - b) Information sur les compteurs Linky
4. **Ordre du jour du prochain conseil de quartier.**

Introduction

a) **Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, adjointe chargée du quartier Centre.**

b) **Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.**

Mme Marie-Françoise OPPENEAU est présidente de séance.

c) **Validation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2016.**

Mme GALLI a souhaité qu'apparaisse sa remarque sur une correction apportée au compte-rendu de janvier 2016, mal comprise par le service. La correction a été faite.

Le compte-rendu du 30 mars est adopté par les participants.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) **Projet d'élargissement des zones 30.**

M. BELHAMZA présente le projet de la municipalité de déployer le dispositif « Zone 30 » sur l'ensemble de la ville (en tenant compte des axes traversant des Routes Départementale). Il rappelle qu'une zone 30 est une zone dans laquelle la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules. Elle est délimitée et règlementées par arrêtés municipaux.

M. BELHAMZA rappelle la volonté municipale qui est

- d'apaiser la circulation automobile,
- d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et des riverains,
- de favoriser la cohabitation de tous les usagers,
- de favoriser les déplacements doux,
- de lutter contre la pollution de l'air,
- de limiter les nuisances sonores et celles occasionnées par les bus lors de vitesse excessives (vibrations dans les maisons).

M. PHILIPPOT évoque le processus d'étude retenu pour ce projet d'élargissement des zones 30 sur la ville de Palaiseau :

La Ville a consulté les villes de Clamart, Sceaux et Fontenay-aux-Roses afin de connaître leurs méthodes de déploiement des zones 30 et leurs résultats. Ces derniers atteignent les objectifs que s'étaient fixés ces villes à savoir une baisse de la vitesse et une baisse de l'accidentologie.

L'état des lieux de la Ville de Palaiseau révèle 20% des rues limitées à 30 km/h ou moins, et 80% des rues limitées à 50 km/h ou plus.

L'état des lieux plus spécifique quartier par quartier permettra d'identifier des lieux à traiter en priorité, notamment les entrées de ville, les entrées de quartier, les intersections avec les routes départementales, les établissements scolaires, les espaces verts.

Les propositions d'aménagements possibles sont les suivantes:

- *des aménagements d'entrée et de sortie de Zone 30 par des panneaux d'entrée et de sortie de zone 30, avec changement de revêtement et marquage au sol,*
- *des aménagements pour réduire la vitesse par des coussins berlinois,*
- la généralisation de la priorité à droite,
- des écluses/alternat de circulation,
- du stationnement en chicane.

À partir des propositions d'aménagements sur lesquelles les services de la Ville auront travaillé, une phase de concertation aura lieu en commission de quartier et en conseil de quartier. Des ajustements pourront alors être opérés.

Une phase de communication auprès des habitants sera programmée :

- à l'échelle de la ville : communication dans le Palaiseau Mag et sur le site internet de la ville,
- à l'échelle du quartier : conseils de quartier,
- à l'échelle de la rue : communication sur les aménagements prévus et sur les dates de travaux aux riverains concernés.

Après la publication des arrêtés municipaux suivra la réalisation des travaux.

Enfin la Ville procèdera à une évaluation de ces aménagements par une comparaison des vitesses avant/après et Le calendrier prévisionnel s'étale comme suit :

- Déploiement en 2016 sur Lozère avec un budget de 30 000€,
- Courant 2017 : déploiement sur Le Pileu et le Plateau,
- Courant 2018 : déploiement sur le centre et les Garennes

À Palaiseau en 2019, la règle sera la limitation de la vitesse à 30 km/h, l'exception la limitation à 50 km/h.

Pour répondre à plusieurs questions d'ordre pratique sur l'étude et le déploiement des zones 30 et leur impact sur les transports scolaires et en commun, M. BELHAMZA informe que les élus en charge des transports, de la voirie

et du stationnement travailleront ensemble. Une personne demande si les horaires de bus seront revus à l'occasion du passage en zone 30. M. BELHAMZA répond par l'affirmative, cette révision s'inscrit dans la réflexion globale.

M. TÊTU ajoute que les radars pédagogiques et les verbalisations sont des moyens complémentaires aux aménagements pour inciter à respecter les limitations de vitesse à 30 km/h.

b) Point d'information sur les inondations qui ont touché la ville de Palaiseau.

M. SFERRAZZA évoque la récente crue de l'Yvette et les nombreuses familles sinistrées. Le plan de sauvegarde communal a été déclaré le 31 mai. M. SFERRAZZA poursuit en saluant la mobilisation des 44 agents municipaux qui se sont relayés nuit et jour durant une semaine pour venir en aide aux victimes des inondations. La décrue de l'Yvette est désormais en cours, quelques nappes phréatiques provoquent encore des remontées d'eau mais la situation est stable.

M. SFERRAZZA déplore le manque d'information de la part du SIAHVY, syndicat en charge de la gestion de la rivière qui aurait permis une évacuation anticipée des personnes en zones à risque.

Les déchets des riverains peuvent être déposés dans les bennes situées à 4 points de collecte.

La mise en place d'une cellule de crise a permis de porter secours et assistance aux sinistrés : ouverture du gymnase Cabrol, ouverture de la maison de quartier Jacques Audiberti, une écoute active du personnel municipal notamment les assistantes sociales pour soutenir et libérer la parole..

Des habitants se sont présentés spontanément et la contribution des pompiers, des scouts, du monde associatif... a été remarquable. Le Centre Communal d'Action Sociale de Palaiseau recueille les dons financiers pour aider les victimes. Les intervenants comme ORANGE ont fait preuve d'une participation généreuse comme par exemple la mise à disposition gratuite de téléphones à carte prépayées pour les sinistrés.

M. SFERRAZZA évoque une réflexion avec les maires des communes touchées par la crue de l'Yvette afin de tirer des enseignements d'un tel épisode.

c) Point sur la nouvelle salle de spectacle (Pierre COSTI, adjoint au maire délégué au développement économique et emploi).

M. COSTI retrace le projet de rénovation de l'ancienne salle des fêtes qui a démarré sous l'ancienne municipalité. M. COSTI précise que ce projet est financé à 95% par l'intercommunalité. L'une des raisons pour laquelle le projet de transformation en salle de spectacle a pris tant de temps est que l'entreprise de gros œuvre a fait faillite. S'en suivent des délais administratifs incompressibles pour retenir une nouvelle entreprise. Plusieurs malfaçons ont été découvertes et les travaux nécessaires de réajustement ont été colossaux. Cette opération a pris 18 mois de retard avec toutefois un coût raisonnable malgré tout. Le surcoût s'élève à 1,2 millions d'€.

Le projet touche enfin à sa fin avec une évaluation de la commission de sécurité au mois de juillet et un premier spectacle qui sera donné le 1^{er} octobre 2016. Cette salle de spectacle sera gérée conjointement par la ville de Palaiseau et la Communauté Paris Saclay.

La salle de spectacle dispose d'une configuration telle qu'elle pourra être tantôt un théâtre, tantôt une salle de concert (392 places assises, 1200 places debout).

Travaux des commissions :

a) Commission inter-quartiers « Investissements ».

Mme CHABENAT informe le conseil de quartier de la commission du 23 mai : les projets proposés sont :

- ✓ Plaques patrimoniales,
- ✓ Jardin éducatif derrière la crèche de Lozère,
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers (verger) et jardin partagé,
- ✓ Square de la Rue des Prés : Pose d'une table de ping-pong,
- ✓ Panneau des entrées de ville et valorisation de l'ancien panneau annonçant Palaiseau dans le département de la Seine et Oise de l'époque,
- ✓ Plantation d'arbres fruitiers, de framboisiers,
- ✓ Parcours santé dans la ville,
- ✓ Square du Pileu : aménagement d'un chemin transversal,
- ✓ Jardinières de plantes aromatiques.

Les divers projets présentés vont être mis à l'étude auprès des services municipaux (chiffrages).

Ces chiffrages seront présentés à la commission à la rentrée de septembre pour arbitrage.

Un participant demande s'il est possible d'envisager des actes citoyens (actions de nettoyage...) comme un projet du budget d'investissement. M. CARPENTIER répond qu'une telle initiative relève davantage d'un budget de

fonctionnement que d'un budget participatif d'investissement. Il rappelle que les conseils de quartier sont dotés d'un budget de fonctionnement. Certains conseils l'affectent en partie à la prise en charge des frais d'hébergement de leur site internet propre. Le conseil de quartier Centre n'est pas dans cette dynamique.

Le conseil de quartier du Centre constitue ce soir sa commission « interne » de budget d'investissement avec la participation de

- Marie-Françoise OPPENEAU,
- Maryse CHABENAT,
- Sophie TICHIT,
- Pierre-Emmanuel LANGRY,
- Valérie JANNOT.

b) Commission « dénomination des rues ».

M. MASSON annonce la relance de la commission Inter-quartier « dénomination des rues » à l'occasion de la nécessité de nommer 3 voies et une placette à l'ouest de Polytechnique. Le conseil de quartier n'ayant pas encore de groupe de travail sur cette thématique, Anne-Marie LACAZE et Françoise DOUBRE rejoignent Bernard BERTET qui représente le conseil de quartier du centre à cette commission. La commission sera amenée à réfléchir sur d'autres dénominations par la suite.

c) Création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme.

Suite à de nombreuses demandes dans les conseils de quartier de voir dans le Palaiseau Mag' des rappels au civisme pour bien vivre ensemble, Mme VEDRINE présente la création d'un comité de rédaction d'un guide du civisme qui compilera les rappels que souhaitent voir les conseils de quartier. Ce comité de rédaction travaillera en lien avec le service de la communication de la ville. Mme Marie-Agnès MARION accepte de travailler sur le sujet.

2. Questions diverses :

a) Point sur le Ferry

Mme VEDRINE explique que M. le Maire a souhaité continuer le dialogue tel que ce dernier a démarré avec les partenaires d'origine sans en intégrer de nouveau (membres du conseil de quartier). L'élaboration constructive du projet se poursuit et se formalise. Un programme culturel sera opérationnel en 2017.

b) Information sur les compteurs Linky

Mme VEDRINE rappelle que la démarche de changement des compteurs relève d'une directive européenne et que d'après les analyses juridiques, les communes ne disposent pas des prérogatives pour refuser leur installation. M. le Maire a adressé un courrier à Mme la Ministre Ségolène Royal et au Président d'ERDF afin de connaître les effets néfastes prouvés de ces compteurs (sans réponse à ce jour). Pour la ville de Palaiseau, l'installation des compteurs est reportée à la fin 2016. ERDF pourrait organiser, à son initiative, une réunion d'information après l'été.

► À propos des puces de la rue Michelet, malgré une brocante spontanée le 30 mai dernier, un vide grenier organisé par la ville de Palaiseau aura lieu le 26 juin prochain « les puces de l'éléphant ».

► Un participant signale que beaucoup de monde fréquente davantage l'office de tourisme de Massy que le syndicat d'initiative de Palaiseau. Le conseil de quartier souhaite aborder le sujet afin de dynamiser ce dernier et qu'il ne disparaisse pas.

► M. LANGRY évoque une enquête réalisée sur le ressenti des Palaisiens en terme de sécurité et en demande un retour.

► Mme TERSOU signale les dépôts sauvages récurrents sur les trottoirs de la rue Pasteur et propose la pose d'une pancarte d'interdiction. M. TÉTU informe que des personnes ayant eu de tels comportements ont été repérées et verbalisées par la police municipale.

► Un participant demande une cartographie actualisée des points d'apport volontaire de verre.

► Pour revenir sur la fermeture des toilettes publiques de la rue Morère, M. SFERRAZZA annonce que leur remise en service nécessiterait un coût très important qui constituerait par ailleurs une dépense non prioritaire. Les services cherchent une solution.

► Mme VEDRINE informe le conseil de quartier sur la question de la fermeture de l'école Bara. L'école Bara ne dispose que de 3 classes et la directrice partira en retraite en 2017. De plus les dérogations sont fréquentes entre les écoles Bara, Deloges et Morère. Une fusion entre ces deux dernières est possible. Si la solution de fermeture définitive de l'école Bara se précise, ce ne se ferait pas avant 2017. Il n'y a par ailleurs aucun projet sur le site de l'école Bara.

Une habitante s'interroge sur l'avenir du bâtiment de l'école BARA.

► Mme VEDRINE informe qu'à l'heure actuelle, les projets de l'îlot « Ferrié » et l'îlot « Tronchet » ne sont pas suffisamment aboutis pour être présentés. Il est en effet nécessaire d'attendre la fin de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

► Mme VEDRINE apporte les éléments d'information suivant à propos du chemin de l'Epine Montain :

- ✓ Bouygues Immobilier reprendra d'ici quelques semaines le revêtement de l'entrée en enrobé noir supprimant les gravillons et éliminant les flaques d'eau (au droit de leur opération, l'autre partie restant en l'état),
- ✓ Le feu tricolore sera déplacé pour augmenter la largeur de passage à l'entrée de la rue,
- ✓ Nous sommes en attente de l'accord de SNCF Réseau (anciennement RFF) pour la cession du haut de talus permettant à la ville d'élargir cet accès. En attendant, le talus sera protégé par des rondins de bois que les services de la ville poseront,
- ✓ Le déplacement du candélabre sera traité sous 2 à 3 mois,
- ✓ Le bateau sur le trottoir le long de l'avenue des alliés sera supprimé,
- ✓ Les temps de fonctionnement des feux du carrefour seront revus d'ici la fin du mois,
- ✓ Une étude est lancée sur la situation du marquage au sol des différents mouvements des véhicules,
- ✓ L'ensemble de ces travaux devraient être réalisés d'ici fin juillet au plus tard,
- ✓ Veolia a été saisie pour les réseaux d'eau et travaille sur le sujet. Un courrier va être rédigé et mis en signature du maire en conséquence.

4. **Ordre du jour du prochain conseil de quartier.**

Information sur l'enquête relative au ressenti des Palaisien en matière de sécurité

Point sur le Ferry

Toilettes publiques

Syndicat d'initiative

Les feux tricolores de la rue de la Grande Ceinture